DEPARTEMENT : PAS-DE-CALAIS
CANTON : AIRE-SUR-LA-LYS
COMMUNE : ISBERGUES

N° A 2023-444

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la ville d'ISBERGUES,

Vu le code des communes et le Code général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'après les récentes intempéries, il s'avère indispensable d'interdire l'utilisation des terrains de football municipaux en vue d'éviter des dégradations.

Objet :
Fermeture des terrains de football honneur et entrainement
LA ROUPIE
- - - - - - - - - - - - - -
Du 30 novembre au 3 décembre 2023

ARRETE

Article 1er : Les terrains de football de la Roupie honneur et entrainement seront interdits à toutes compétitions et entrainements du 30 novembre au 3 décembre 2023 inclus.

Article 2 : Les responsables d'associations ayant prévu des rencontres sur ces terrains aux dates reprises ci-dessus seront invités à les reporter.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de BETHUNE pour visa.

Fait à ISBERGUES, le trente novembre deux mil vingt-trois.

Le Maire,

FC la Roupie Isbergues
Siège social
Mairie d'Isbergues
0321613080

G. BODART
ESDI